

Restructurer le baccalauréat ?

Dans son projet de « Nouveau lycée », le ministre de l'Éducation nationale met en avant deux objectifs. D'une part – c'est le premier objectif – « rééquilibrer » les différentes séries et spécialités du baccalauréat : la série scientifique de la voie générale serait aujourd'hui « surdimensionnée » et sa suprématie par trop « écrasante », elle « détournerait » des élèves à son profit. D'autre part – c'est le second objectif – spécialiser davantage les classes terminales pour « mieux préparer aux enseignements supérieurs ».

Daniel Bloch, ancien directeur des enseignements supérieurs, nous donne son point de vue. Ces objectifs ainsi mis en avant sont-ils justifiés ? En d'autres termes, formons-nous trop de bacheliers scientifiques ? Les programmes de formation du baccalauréat scientifique sont-ils trop généralistes pour assurer des poursuites d'études réussies dans l'enseignement supérieur ? Et s'il faut rééquilibrer les baccalauréats, au profit notamment de la série littéraire, la nature et le volume des enseignements proposés permettent-ils d'assurer la réussite ultérieure des bacheliers ?

Rééquilibrer les différentes séries du baccalauréat ?

Si la *série scientifique* du baccalauréat constitue, au lycée, une voie sans échec, puisqu'en une ou deux sessions pratiquement tous les candidats obtiennent leur diplôme [1], elle se distingue aussi en cela qu'elle ouvre sur une large diversité de parcours dans l'enseignement supérieur, avec de très grandes chances de réussite. Pratiquement aucun bachelier de la série scientifique n'en sort sans diplôme [2]. Les lycéens et leurs familles savent que la voie lycéenne scientifique, même si elle ne se parcourt pas sans efforts, conduit à un baccalauréat dont la qualité, ainsi établie, résulte essentiellement du caractère général et équilibré des enseignements dispensés. La spécialisation recherchée des enseignements en classe terminale scientifique, dans le cadre du projet du « Nouveau lycée », se traduit ainsi par davantage de mathématiques et moins d'histoire et de géographie. Cette évolution, même si elle n'est que modérée, va dans le sens de la réduction du caractère généraliste de la série scientifique, pour repousser des élèves vers d'autres séries du baccalauréat général – ce qui est l'objectif visé – en même temps qu'elle contribue à restreindre les choix offerts aux bacheliers scientifiques. Les lycéens ont plus à y perdre qu'à y gagner.

Si le baccalauréat général comporte une seule série scientifique, deux séries cohabitent en lettres et en sciences humaines : la série littéraire et la série économique et sociale. La *filière littéraire* doit être profondément réformée : en effet, si les bacheliers des séries littéraires rencontrent autant de difficultés tout au long de leur parcours dans l'enseignement supérieur, c'est surtout en raison de ce que leur baccalauréat n'est nullement un baccalauréat général. Les réformes homéopathiques proposées aujourd'hui n'y changeront rien. Les enseignements de lettres et de sciences humaines sont bien présents dans la série scientifique, et rien ne justifie que leur part soit réduite, alors que les enseignements à caractère scientifique voire relevant de la culture technologique, n'apparaissent qu'à trop faible dose dans la série littéraire.

Dans le secteur des lettres et sciences humaines, la *série économique et sociale* relève d'une dynamique spécifique. À l'inverse de la série littéraire dont les effectifs se sont effondrés, elle connaît un développement spectaculaire. Désormais, près du tiers des bacheliers généraux sont des bacheliers de cette série. Ses programmes de formation sont bien équilibrés. Presque tous les bacheliers de la série économique et sociale poursuivent des études au-delà du baccalauréat, et la grande majorité d'entre eux obtient un diplôme à leur issue.

Références

- 1 • D. Bloch, *Reflets de la physique* 17 (2009) 22-24.
- 2 • « L'état de l'École », Ministère de l'Éducation nationale, 16 (2006).
- 3 • Voir www.oecd.org
- 4 • D. Bloch, *Pour une stratégie convergente du système éducatif et des entreprises*, 2^e édition, La Documentation française (1988).

Cet article est largement développé dans l'ouvrage *École et démocratie - Pour remettre en route l'ascenseur économique et social*, paru en mai 2010 aux Presses Universitaires de Grenoble (www.pug.fr).

“ La réduction du nombre de spécialités s'impose, pour autant que l'on considère comme essentiel d'accroître les chances de réussite des élèves dans les enseignements supérieurs. ”

© umify



La stricte séparation entre d'un côté le baccalauréat littéraire – largement conçu, au 19^e siècle, comme le couronnement des études et comme un certificat d'aptitude à briller dans les salons et à occuper des fonctions de dirigeant – et de l'autre côté un baccalauréat économique et social créé plus tard pour des élèves supposés incapables d'obtenir un baccalauréat scientifique ou un baccalauréat littéraire, est aujourd'hui dépassée. Le temps devrait être venu de les rassembler dans une « grande » série unique déclinée en un nombre limité de spécialités, offrant une alternative crédible à la série scientifique.

Le *baccalauréat technologique* paie lourdement, quant à lui, son incapacité à conduire la moitié des élèves de terminale à un diplôme de l'enseignement supérieur court, sans même évoquer la très faible proportion d'entre eux accédant à un diplôme de l'enseignement supérieur long. Il n'existe guère d'autre solution, pour enrayer son déclin vis-à-vis du baccalauréat professionnel et de la série économique et sociale du baccalauréat général, que celle consistant à accentuer le caractère généraliste des enseignements afin d'accroître les chances de réussite ultérieure des bacheliers. Le baccalauréat technologique a eu, dans une phase initiale, le grand mérite de contribuer à mettre en marche, au sein du système éducatif, l'ascenseur social. Mais si, aujourd'hui, cet ascenseur social est bloqué à l'étage, la trop stricte séparation entre la voie générale et la voie technologique en est largement responsable.

Augmenter ou diminuer le nombre de spécialités ?

Si le baccalauréat général se décline en trois séries – scientifique, littéraire, et économique et sociale – et le baccalauréat technologique en sept, chacune de ces séries se décline en spécialités ; il y en a, par exemple, quatre pour la série scientifique : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, et technologie industrielle. Malheureusement, cette spécialisation conduit de fait à la constitution de classes de niveau et à des parcours largement différenciés dans l'enseignement supérieur [1].

De notre point de vue, *la réduction du nombre de spécialités s'impose*, pour autant que l'on considère comme essentiel d'accroître les chances de réussite des élèves dans les enseignements supérieurs. La série scientifique serait plus utile encore pour les lycéens – et pour la République – si les spécialités qui la constituent étaient réduites en nombre, voire même supprimées. Le baccalauréat littéraire souffre, plus encore que le baccalauréat scientifique, de

l'extrême diversité des spécialités et options qu'il propose. Nombre des enseignements qu'elles incluent pourraient avantageusement être remis à plus tard, alors qu'ils limitent de fait aujourd'hui les possibilités d'études ultérieures. Les lycéens n'en sont pas dupes. Il en est de même pour le baccalauréat technologique, dont le nombre trop élevé de spécialités, puis d'options, ne facilite pas non plus la compréhension de ce qu'il propose ou la continuité des parcours des lycéens, une fois le baccalauréat acquis. La réduction du nombre de spécialités constitue un objectif raisonnable, mais seulement si les évolutions proposées permettent effectivement d'éviter les échecs dans l'enseignement supérieur.

De plus, de façon très générale, les évaluations conduites par l'OCDE dans le cadre du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) établissent que les pays les plus « performants » sont – au moins jusqu'en classe de seconde, âge auquel est effectuée cette évaluation – ceux où les différenciations de toutes natures entre les élèves sont les plus réduites [3]. Le niveau moyen des élèves décroît dès lors que s'instaurent des classes de niveau. Autrement dit, l'organisation en niveaux, pour autant qu'elle profite aux meilleurs élèves, dessert bien davantage ceux qui sont les moins bons. Elle conduit, comme c'est le cas dans notre pays, à une très forte proportion d'élèves en difficulté et à une élite trop clairsemée.

Un ministre de l'Éducation nationale – il s'agit de Jean-Pierre Chevènement – a écrit : « Notre système éducatif évolue davantage en fonction de pressions internes que de sollicitations externes. Il suit une logique institutionnelle, qui veut qu'après plusieurs décennies d'existence, une institution cherche davantage à se reproduire qu'à servir le public ou la cause pour lesquels elle avait été initialement conçue » [4].

L'analyse du modèle d'élaboration du projet du « Nouveau lycée » permet-elle d'affirmer que ce projet échappe à cette critique ? Si les enseignants des lycées ont été « consultés » sur le projet de « Nouveau lycée », ne fallait-il pas ouvrir davantage le champ de la concertation ? Et notamment en direction de l'enseignement supérieur ?

Daniel Bloch (blochdaniel@neuf.fr)
Ancien directeur des enseignements supérieurs